

---

Présidence : Bulgarie

## 493ème SEANCE PLENIERE DU CONSEIL

1. Date : Jeudi 5 février 2004

Ouverture : 10 heures

Clôture : 13 h 20

2. Présidence : M. I. Petrov

Avant d'aborder l'ordre du jour, la Présidence a, au nom du Conseil permanent, exprimé ses condoléances à la Turquie à l'occasion de l'effondrement d'un bâtiment en Turquie, le 2 février 2004.

3. Sujets examinés — Déclarations — Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DE S.E. MME ILINKA MITREVA,  
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DE  
L'EX-REPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE  
MACEDOINE

Présidence, Ministre des affaires étrangères de l'ex-République yougoslave de Macédoine (PC.DEL/65/04), Irlande-Union européenne (les pays adhérents, à savoir Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie, ainsi que les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/66/04), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/70/04), Géorgie (également au nom de l'Azerbaïdjan, de la Moldavie et de l'Ukraine), Fédération de Russie, Arménie, Albanie, Canada

Avant d'aborder le point 2 de l'ordre du jour, la Présidence a, au nom du Conseil permanent, souhaité la bienvenue à Mme Turkovic, nouvelle Représentante permanente de la Bosnie-Herzégovine auprès de l'OSCE, ainsi qu'à M. C. Sanchez de Boado, nouveau Représentant permanent de l'Espagne auprès de l'OSCE.

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

a) *Cas du Comité Helsinki biélorusse* : Irlande-Union européenne (les pays adhérents, à savoir Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la

Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie, ainsi que les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/68/04), Etats-Unis d'Amérique, Biélorussie (PC.DEL/74/04), Fédération de Russie, Canada, Présidence

- b) *Dialogue politique au sein de l'OSCE et modalités d'examen des affaires courantes au Conseil permanent* : Biélorussie (PC.DEL/74/04), Fédération de Russie, Canada, Arménie, Suisse, Turkménistan, Albanie, Azerbaïdjan, Irlande-Union européenne, Norvège, Serbie-Monténégro, Présidence
- c) *Amnistie de prisonniers en Ouzbékistan* : Ouzbékistan, Présidence
- d) *Conférence sur l'avenir de la démocratie au-delà des pays baltes devant avoir lieu à Riga les 5 et 6 février 2004* : Biélorussie (PC.DEL/75/04), Lettonie

Point 3 de l'ordre du jour : MISSION DE L'OSCE EN MOLDAVIE

Chef de la Mission de l'OSCE en Moldavie (PC/FR/2/04 Restr.), Irlande-Union européenne (les pays adhérents, à savoir Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie, ainsi que les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/67/04), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/73/04), Géorgie (également au nom de l'Azerbaïdjan, de la Moldavie et de l'Ukraine), Norvège, Fédération de Russie, Ukraine, Canada, Moldavie (PC.DEL/69/04), Présidence

Point 4 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITES DU PRESIDENT EN EXERCICE

Aucune déclaration

Point 5 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

- a) *Réseau contre-terrorisme de l'OSCE* : Secrétaire général (SEC.GAL/27/04 OSCE+)
- b) *Réunion du Comité des Nations Unies contre le terrorisme devant avoir lieu à Vienne les 11 et 12 mars 2004* : Secrétaire général
- c) *Conférence OSCE-Japon devant avoir lieu à Tokyo les 15 et 16 mars 2004* : Secrétaire général
- d) *Atelier du Département des ressources humaines sur les questions de personnel dans les missions* : Secrétaire général

Point 6 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Atelier régional sur le trafic d'armes légères et de petit calibre devant avoir lieu à Chisinau les 4 et 5 mars 2004* : Suisse
- b) *Séminaire sur la gestion et la sécurité des frontières en Europe du Sud-Est devant avoir lieu à Vienne les 19 et 20 février 2004* : Présidence

- c) *Session d'hiver de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE devant avoir lieu à Vienne les 19 et 20 février 2004* : Assemblée parlementaire
- d) *Questions de protocole* : Doyen du Conseil permanent (Azerbaïdjan), Serbie-Monténégro, Présidence

4. Prochaine séance :

Jeudi 12 février 2004 à 10 heures, Neuer Saal